

OBEISSANCE

CLASSE 1

EXERCICE N° 1 **SOCIABILITÉ** **Coef. 1 - 10 pts**

Le Conducteur se présente au Juge, le chien en laisse.

Après présentation, d'usage, le Juge devra s'assurer de la Sociabilité du chien, en le caressant légèrement, tourner autour de lui, sans geste de provocation.

Cet exercice n'a pas pour but de déstabiliser le chien avant son parcours, mais permet de s'assurer de son comportement social.

Cette action ne devra en aucune manière s'éterniser.

EXERCICE N°2 **ABSENCE "COUCHÉE" 1 minute** **Coef. 2 - 20 pts**

EXECUTION

Le Conducteur place son chien à l'emplacement indiqué par le Commissaire en position "COUCHÉE", puis s'éloigne, accompagné du Commissaire afin de se placer HORS de VUE du Chien et ceci pendant 1 minute. Cette minute démarre dès que le Maître n'est plus visible. Après autorisation, le Conducteur retourne à son chien et le remet en position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X COUCHE ou COUCHÉ ou TERRE", "PAS BOUGER ou RESTE", "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

- N'exécute pas = 0.
- Se lève ou s'assoit APRÈS s'être COUCHÉ pendant l'absence = 0.
- Se déplace dans un rayon de MOINS de 5 m = -1 pt par mètre, au-delà de 5 m = 0.
- Change de position après temps écoulé (cond. hors vue) = - 5 pts.
- Change de position pendant retour conducteur = - 1 à - 2 pts.

EXERCICE N°3 **SUITE EN LAISSE** **Coef. 1- 10pts**

EXECUTION

Le chien devra suivre son Conducteur en marchant à sa Gauche, son épaule à hauteur du genou du Conducteur.

L'exercice sera effectué au Pas NORMAL suivant le schéma établi comprenant : 2 changements de direction à G, 2 à D, 1/2 tour à G, 1/2 tour à D, 1 arrêt.

Le Conducteur devra balancer les bras naturellement. A la fin de cet exercice la laisse sera remise au Commissaire qui la lui rendra en fin de parcours.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X AU PIED" ou "AU PIED" ou Autres.

Au départ, aux changements de direction, après l'arrêt.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Tous les Concurrents devront suivre le parcours défini sur le Schéma, ou sur directives du Commissaire. Toute traction sur la laisse sera pénalisée :

si cette traction est continue sur le parcours, la note 0 lui sera attribuée.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

<p>EXERCICE N°4 SUITE SANS LAISSE Coef. 2- 20pts</p>

EXECUTION

Les directives d'exécution sont identiques à l'exercice de la suite en laisse (exercice n° 2).

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

Identiques à ceux prescrits à la suite en laisse.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Tous les Concurrents devront suivre le parcours défini sur le Schéma, ou sur directives du Commissaire.

Le chien qui abandonne son Maître ou s'en éloigne de **PLUS** de 1,50 m pendant la plus grande partie du parcours sera pénalisé de la totalité des points = 0.

Les autres fautes (dépasse par intermittence ou traîne légèrement, non assis immédiatement à l'arrêt, etc...) seront laissées à l'appréciation du Juge.

Les Conducteurs qui ne balanceront pas les bras naturellement (coudes au corps et/ou poings fermés par exemple) seront pénalisés de 2 points.

<p>EXERCICE N°5 DEBOUT PENDANT LA MARCHE Coef. 2- 20pts</p>
--

EXECUTION

Cet exercice nécessite la mise en place de 4 Cônes délimitant un Carré de 10 m x 10 m.

Le Conducteur en bordure extérieure du Carré, avec son chien en position de base (A ou D) devra sur indication du Commissaire, avancer dans la direction demandée (sens anti-horaire) autour du Carré.

Après le changement de direction, le chien reçoit l'ordre de mise en place "**DEBOUT**" (environ au milieu de la ligne), le Conducteur continue de marcher sans s'arrêter, sans se retourner, ni modifier son allure à l'extérieur du Carré.

Lorsqu'il rejoint son chien, le conducteur sans s'arrêter, le reprend au pied par un Commandement.

Le Commissaire donnera l'ordre de fin d'exercice en position de base (A ou D) après le Cône suivant.
Un ordre verbal peut être donné au changement de direction.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X AU PIED" ou "AU PIED" "DEBOUT" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Si la position "DEBOUT" n'est pas effectuée, il lui sera attribué la note = 0.
Le chien qui avancera de PLUS de 1 m ne pourra recevoir que 7 pts au MAXIMUM.
Une légère pénalité pourra être attribuée si le chien ne suit pas correctement au pied.
Si le chien n'a pas pris la position demandée avant que le Conducteur ait tourné au cône suivant (ou marque au sol), cette position est considérée fautive et par analogie, il en est de même si le chien continue à avancer lorsque le Conducteur a tourné.
Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N°6
RAPPEL SIMPLE
Coef. 2- 20pts

EXÉCUTION

Sur ordre du Commissaire et après autorisation du Juge, le Conducteur avec son chien au pied s'éloignera de 25 m environ dans la direction indiquée ;
après avoir effectué un 1/2 tour, le chien sera laissé en position "COUCHÉE".
Le Conducteur revient au point de départ, fait un 1/2 tour pour faire face au chien et après autorisation du Juge, le Conducteur rappelle son chien au pied par le Cdt qu'il désire.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X AU PIED" ou "AU PIED" "ASSIS" "RESTE ou PAS bouger" ou Autres
(Rappel au sifflet autorisé).

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Si le chien revient à son Maître par un large détour, il ne pourra obtenir au MAXIMUM que 8 pts.
Le chien qui ne garde pas sa position Couchée avant son rappel sera pénalisé de 1 pt, plus éventuellement 1 pt de déplacement (maxi 1 m).
Au-delà de 1 m = 0. Le Juge tiendra compte de la vitesse du chien pour revenir à son Maître.
Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N°7
ENVOI EN AVANT, COUCHE DANS LE CARRÉ
Coef. 2- 20pts

EXÉCUTION

Le chien sera envoyé depuis le Cône de départ dans la direction d'un Carré situé à environ 15 m et délimité par 4 Cônes distants de 3 m l'un de l'autre. Le chien recevra l'ordre de prendre la position "COUCHÉE" à l'intérieur de ce Carré.
Après autorisation, le Conducteur s'avance vers son chien et à 2 m env. de la limite du Carré, il

obliquera sur sa droite de 5 m env. et enfin se dirigera vers le Cône de départ (voir schéma). Après autorisation, il devra rappeler son chien au pied en marchant, sans s'arrêter, sans se retourner, ni ralentir son allure. Le chien devra revenir au pied spontanément et ensemble ils continueront jusqu'au Cône de départ.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X EN AVANT" ou "EN AVANT", "COUCHÉ ou RESTE ou TERRE", "X AU PIED ou AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Le chien n'effectue pas l'exercice = 0.

(L'exercice est considéré comme réussi, lorsque le chien est en position COUCHÉE à l'INTÉRIEUR du Carré).

Le nombre de Cdts autorisés pour l'exécution de cet exercice (En Avant, Couché ou Directions) est de 5 MAXI. Ils peuvent être accompagnés de gestes (sans exagération). Le chien qui change de position APRÈS avoir exécuté le COUCHÉ, ne pourra obtenir au MAXIMUM que = 8 pts.

Retour anticipé vers le Conducteur = - 2 pts.

Ne suit pas au pied après qu'il ait rejoint son Maître sera pénalisé de = - 1 pt.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

<p>EXERCICE N°8 RAPPORT D'OBJET PERSONNEL Coef. 2- 20pts</p>

Les Objets personnels utilisés seront d'un usage courant (Gants, Etui lunettes, Chaussettes, etc...) ou éventuellement une Haltère bois. Les articles de JEUX (balles, jouets, etc ...) ne seront pas autorisés.

EXECUTION

A l'emplacement indiqué, sur l'ordre du Juge, le Conducteur lancera son objet à une distance d'au moins 5 m. Après autorisation, il donnera l'ordre à son chien de le lui rapporter et devra lui remettre en position ASSISE devant lui ou sur le côté.

Après autorisation, le chien reprend sa position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X CHERCHE, APPORTE" ou "X APPORTE", "DONNE", "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Ne rapporte pas = 0. Commandements supplémentaires de rapport (maxi = 3), sur objet = - 2, autres = - 1 chaque.

Le juge tiendra compte de la rapidité d'exécution du rapport.

Autres fautes (mâchonné, tombés, etc ...) = à l'appréciation du Juge.

<p>EXERCICE N°9 SAUT DE LA HAIE Coef. 1 - 10pts</p>
--

Nota : la hauteur à sauter sera tributaire de la hauteur du chien au garrot, arrondie à la dizaine de cm supérieure.

Ex: Chien mesurant au garrot 35 cm, devra sauter une hauteur de 40 cm. La hauteur maxi de la haie étant de 0,70 m sera la hauteur maxi pour les chiens qui mesureraient plus de 70 cm au garrot.

EXECUTION

Le Conducteur et son chien se placeront devant la haie, à la distance qu'il désire, du côté indiqué par le Commissaire. Sur l'ordre du Juge, le Conducteur envoie son chien sauter la haie ALLER et RETOUR, sans obligation de blocage après le saut d'ALLER.

Le chien devra revenir ensuite, au pied à sa position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X SAUTE ou SAUTE" ou "X HOP" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

Ne saute pas = 0.

Saute à l'ALLER seulement = - 5 pts.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

<p>EXERCICE N°10 SAUT DE LA HAIE Coef. 2 - 20pts</p>

Nota : *le Conducteur recevra un objet numéroté au début du Concours lors de la Présentation. Pendant TOUT le parcours, le Conducteur ne devra ni faire sentir l'objet, ni le faire voir à son chien.*

EXECUTION

Sur l'ordre du Commissaire, le Conducteur placera son chien à un endroit désigné, dans la position "**ASSISE**", puis ira déposer son objet à une dizaine de pas définie par le Commissaire.

La dépose de l'objet devra se faire d'une façon discrète, sans sollicitation de nature à inciter le chien. Le Conducteur rejoindra son chien et pendant ce temps-là, le Commissaire déposera 2 autres objets similaires à MOINS de 50 cm de l'objet numéroté, latéralement afin que le chien puisse sélectionner l'objet. Après autorisation, le Conducteur envoie son chien rechercher son objet qu'il devra lui ramener et lui remettre en position ASSISE devant lui ou sur le côté.

Le chien reprendra ensuite sa position de base au pied.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"ASSIS" "PAS BOUGER ou RESTE", "X CHERCHE APPORTE ou X APPORTE", "DONNE" "AU PIED" ou Autres.

DIRECTIVES DE JUGEMENT

N'exécute pas ou se trompe d'objet, ou commandement sur objet = 0.

Commandement supplémentaire (maxi 3) chaque = 1

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 11
POSITIONS A DISTANCE
Coef. 2 - 20 pts

EXECUTION

Le chien sera mis à l'emplacement indiqué par le Commissaire en position "COUCHÉE". Il s'en éloignera de 10 m environ. Le Commissaire se placera à 5 pas environ derrière le chien, afin de signaler par gestes au Conducteur, les positions à effectuer.

Une ligne pourrait être tracée et située à l'AR du chien.

Celles-ci sont au nombre de 2 = ASSIS et COUCHÉ (1 seule fois).

Après fin de l'exercice, sur autorisation du Juge, il rejoindra son chien et le reprendra au pied à sa position de base.

COMMANDEMENTS AUTORISÉS

"X COUCHÉ, PAS BOUGER ou RESTE" "ASSIS" "COUCHÉ" ou par GESTES, "AU PIED" ou Autres (gestes brefs tolérés pour les positions).

DIRECTIVES DE JUGEMENT

N'exécute aucune position = 0.

N'exécute qu'une position = - 5 pts.

Se déplace de PLUS d'UN mètre = - 1 pt par M.

Autres fautes = à l'appréciation du Juge.

EXERCICE N° 12
IMPRESSION GÉNÉRALE
Coef 1 - 10 pts

L'IMPRESSION GÉNÉRALE tiendra compte de plusieurs facteurs:

- de la communion entre le Conducteur et son chien, pendant et entre les exercices ;
- du plaisir pris par le chien pour effectuer son travail et la volonté qu'il a à le faire;
- du tempérament de chaque race de chien ;
- de la présentation et de la tenue du Concurrent